

■ **Garage Procar Sàrl**, à Onex (FOSC du 27.05.2003, p. 6).  
Statuts modifiés le 06.01.2004 sur un point non soumis à publication. L'associé Pascual José Manuel n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part a été réduite de CHF 19'000 à CHF 1'000 et cédée à concurrence de CHF 18'000 à l'associé Bolliger Pierre, dont la part est ainsi portée de CHF 1'000 à CHF 19'000; ce dernier est en outre nommé gérant avec signature individuelle.  
Journal no 560 du 14.01.2004  
(02079876 / CH-660.1.046.003-6)